

*Diffusée en Décembre 2013 auprès des G.E.M., des associations marraines des G.E.M., des associations soignants-soignés, des associations d'usagers, des associations de familles, des structures réalisant des accompagnements vers la culture et vers le soin.*

*Cette enquête comportait 3 dimensions, seule la première concernant la culture et les loisirs sera envisagée ici. La thématique retenue était :*

### **Comment faciliter l'accès individuel (non accompagné d'un professionnel) des personnes en situation de handicap psychique à la culture et aux loisirs ?**

**Adressée à 118 personnes (G.E.M., associations marraines, associations d'usagers, associations soignants-soignés, Croix-Marine, UNAFAM...), 14 réponses ;  
31 participants prévus à la Visio Culture et Loisirs**

#### Les répondeurs :

Les personnes ayant répondu à l'E enquête représentent pour 50% des professionnels de l'accompagnement social et médico-social. Les autres professionnels du soin représentent 25% des répondants, tandis que les adhérents d'un Groupe d'Entraide Mutuelle et les membres d'une association de famille ont un pourcentage de participation identique de 8.5%.

#### Les réponses

Sensibilisation des personnes ressources dans les lieux de culture et de loisirs	14	46.67 %
Carte pass individuelle évitant les files d'attente	6	20 %
Parcours des navettes existant pour personnes handicapées	3	10 %
Lisibilité des tarifs préférentiels (sur présentation attestation d'A.A.H. ou carte d'invalidité)	7	23.33 %

Concernant la facilitation de l'accès individuel des personnes en situation de handicap psychique à la culture et aux loisirs, 47 % des répondeurs indiquent la nécessité de la sensibilisation des professionnels dans les lieux de loisirs et de culture. Pour 23% les répondeurs estiment le grand intérêt de la lisibilité des tarifs préférentiels. L'intérêt de la carte Pass est souligné par 20% des professionnels, tandis que 10% seulement mentionnent l'utilité de transports de navettes.

#### *Sensibilisation des personnes ressources dans les lieux de culture et de loisirs*


#### *-selon vous, cette sensibilisation correspond à quels types de difficultés spécifiques ?*

La sensibilisation des personnes ressources rencontre certaines difficultés. Pour 45% des répondeurs ces difficultés sont liées à la méconnaissance du handicap par les professionnels de la culture. Pour 33% ces difficultés recouvrent le manque de formation des

professionnels de la culture, tandis que 22% des réponders soulignent que ces difficultés peuvent être dues aux difficultés relationnelles des usagers.

### ***-Comment les personnes ressources pourraient-elles être repérées ?***

Pictogramme signalétique à l'entrée du lieu indiquant leur présence ?	2	14.29 %
Badge des personnes ressources reprenant le pictogramme ?	8	57.14 %
Autre	4	28.57 %

Pour 58% des réponders il serait nécessaire de développer le port de badges par les personnes ressources. Ces badges reprendraient la signalétique des pictogrammes. Seulement 14% soulignent l'importance de la présentation de pictogramme signalétique à l'entrée des lieux culturels ou de loisirs. 

Pour 20% des réponders une présentation des programmes culturels au sein des structures de soins serait souhaitable, et ce, par des professionnels du milieu culturel et référents des personnes en situation de handicap d'origine psychique. Seulement 10% des réponders estiment que la facilitation de l'accès pourrait être améliorée en adaptant les couts des activités aux ressources des sujets.

### ***Comment pensez-vous possible de faire circuler les informations sur les facilitations d'accès à la culture et aux loisirs à destination des personnes en situation de handicap psychique ?***

Afin de faciliter l'accès individuel à la culture et aux loisirs, 75% des réponders souhaitent le développement d'un partenariat et un échange d'expérience avec les professionnels du domaine culturel, tandis que 25% des réponders envisagent la participation des usagers au sein d'instances [non précisées, peut-être une confusion avec la suite de l'enquête] afin de témoigner de leur propre expérience.

### ***Si vous êtes membre ou professionnel d'une association d'accompagnement ou de soins, comment votre association peut-elle se coordonner avec les professionnels de la culture ou des loisirs pour faciliter l'accès individuel des bénéficiaires ?***

Organiser des temps de rencontre / information de ces professionnels ?	9	64.29 %
Autre	5	35.71 %

En majorité, 64% des réponders estiment qu'il serait nécessaire d'organiser des temps de rencontre avec les professions de la culture ou des loisirs. Afin de faciliter l'accès des usagers 36% des professionnels soulignent l'intérêt de la transmission des informations (mails, courriers, plaquettes) aux structures telles que : Les GEM, les CMP ou les associations.